

Cuba dénonce que les violations des États-Unis sapent la crédibilité de l'OMC



La Havane, 19 juin (RHC)- Cuba a dénoncé devant l'OMC, l'Organisation Mondiale du Commerce l'irrespect par les États-Unis des résolutions de l'Organe de Solution des Différends, ce qui sape la crédibilité de cet organe.

L'Ambassadrice de Cuba auprès des organismes internationaux dont le siège est à Genève, Anayansi Rodríguez, a rappelé que Washington maintient en vigueur la Section 211 de la Loi Omnibus d'Assignations de 1998 bien qu'elle ait été déclarée incompatible avec les normes de l'OMC cela fait 12 ans.

La diplomate cubaine a ajouté que le fait de rester indifférents face à des violations de longue date a des implications graves pour le fonctionnement du système de solution de différends.

Cette législation fait partie de l'enchevêtrement de lois qui forment le blocus que la Maison-Blanche fait subir au peuple cubain. Elle permet aux autorités des États-Unis de voler la marque Havana Club sur le territoire de ce pays.

WTO OMC

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/26262-cuba-denonce-que-les-violations-des-etats-unis-sapent-la-credibilite-de-lomc>



Radio Habana Cuba